

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2019-2020

Le budget répond à plusieurs recommandations des économistes québécois

Québec, 21 mars 2019 – Le Comité des politiques publiques (CPP) de l'Association des économistes québécois se réjouit de voir que plusieurs des recommandations présentées au Ministre des Finances lors de ses consultations budgétaires ont été prises en compte.

La croissance économique prévue par le gouvernement se maintient autour de 1,3 % à partir de 2021, comme prévu lors du dépôt du rapport préélectoral. Même si le Ministre affirme que les mesures mises en place pour augmenter le potentiel de croissance seront efficaces et surprendront tout le monde, l'objectif demeure très ambitieux. Comme l'atteinte de cet objectif reste à prouver, notre recommandation de présenter des perspectives de moyen et de long terme prend davantage d'importance. Le CPP est donc déçu de ne pas trouver un cadre financier projeté sur 10 ou plus, comme le suggère l'OCDE, pour mettre en lumière les problèmes potentiels du vieillissement de la population et de la baisse de la population active sur la santé financière du gouvernement.

Dans ce contexte, le CPP se réjouit que le Ministre ne soit pas resté muet devant les problèmes de rareté de main-d'œuvre. Il consacre 892 M\$ au cours des cinq prochaines années pour renforcer l'incitation fiscale déjà offerte aux travailleurs d'expérience, 730 M\$ pour mieux intégrer les personnes immigrantes et 65 M\$ pour l'intégration et le maintien à l'emploi des personnes handicapées. De plus, on agira du côté des PME en leur permettant d'économiser 340 M\$ sur leurs charges sur la masse salariale pour adapter leurs conditions de travail aux exigences de ces mêmes travailleurs expérimentés.

Le CPP avait proposé au gouvernement d'améliorer la transparence des décisions budgétaires, notamment en ce qui concerne la réserve de stabilisation, le Fonds des générations et le processus continu de révision des programmes. Le gouvernement explique très clairement dans son document ce qu'est la réserve de stabilisation. Cela facilitera la compréhension de la population. Le gouvernement estime qu'une récession d'ampleur moyenne se traduirait par une perte de revenus de 8,1 G\$. La réserve atteint maintenant 9,7 G\$ au 31 mars 2019, ce qui nous permet d'applaudir la prudence du gouvernement face un ralentissement possible. L'information présentée sur le déficit de maintien des actifs a aussi été fort apprécié par le CPP.

Le gouvernement maintient sa stratégie de remboursement de 10 G\$ de la dette avec les sommes accumulées au Fonds des générations, mais il reste toujours muet sur les pertes de revenus de placement en découlant. Quant au compte rendu demandé sur l'avancement des travaux de la révision des programmes, le Budget n'en fait aucune mention.

On ne peut que saluer les 2,4 G\$ d'investissements supplémentaires en éducation au cours des cinq prochaines années. L'éducation est un pilier du développement socioéconomique d'une

société. Alors que la population de 15 à 64 ans diminuera au cours des prochaines années, il devient de plus en plus important de miser sur tous les talents dont dispose le Québec pour atténuer l'impact de cette évolution démographique sur la prospérité. Le CPP croit que le gouvernement doit se doter de cibles à atteindre en matière d'éducation. Ces cibles pourraient viser le taux de diplomation ou encore le taux de décrochage scolaire. Il doit aussi établir des mesures de qualité de l'éducation. Il faut savoir mesurer les résultats des efforts qui doivent être mis en éducation.

Il est aussi étonnant de voir que le gouvernement reste encore timide dans l'utilisation de l'écofiscalité pour s'attaquer aux changements climatiques. Les cibles ambitieuses du Québec de réduire de 20 % et de 37,5 % des émissions de GES par rapport au niveau de 1990 exigera un changement important dans nos comportements et il est difficile d'envisager l'atteinte de ces objectifs sans l'écofiscalité.

Finalement, le CPP déplore le fait que le gouvernement n'a pas donné suite à sa proposition de créer un poste de Directeur des affaires fiscales et budgétaires.

CONTACT

Yves St-Maurice, président
Comité des politiques publiques
514-776-6546

Bernard Barrucco, directeur général
Association des économistes québécois
418-663-6613